



RÉFORME DES RETRAITES



PRIVÉ — PUBLIC : TOUS PERDANTS !



**GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE
RECONDUCTIBLE JUSQU'AU
RETRAIT DU PROJET**

**NON À LA RÉFORME DES RETRAITES
MACRON-DELEVOYE**

**STOP À LA CASSE DES SERVICES PUBLICS
ET DES DROITS DES TRAVAILLEURS**

LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES. C'EST :

- LA BAISSÉ GÉNÉRALISÉ DES PENSIONS. DANS LE PUBLIC COMME DANS LE PRIVÉ
- LA SUPPRESSION DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI FONDE LES RÉGIMES PAR RÉPARTITION
- L'INCERTITUDE QUANT AU MONTANT DES PENSIONS. PUISQUE C'EST LE GOUVERNEMENT QUI FIXERA CHAQUE ANNÉE LA VALEUR DU POINT
- L'ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS. LE CALCUL DE LA PENSION SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE PÉNALISANT LES CARRIÈRES HACHÉES PAR LES PÉRIODES DE CHÔMAGE. DE MATERNITÉ. DE TEMPS PARTIEL... LES FEMMES SERONT PARTICULIÈREMENT IMPACTÉES
- LA CERTITUDE DE DEVOIR TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS AVEC LA CRÉATION D'UN ÂGE PIVOT (64 ANS).



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel



son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Jules
né en 1961
employé au SMIC
toute sa carrière
système actuel



son fils **Julien**
né en 1990
employé au SMIC toute
sa carrière, même entreprise
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
82 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
65 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Marie
née en 1961
fonctionnaire de catégorie B
dans une administration
système actuel



sa fille **Maryam**
née en 1990
fonctionnaire de catégorie B
dans la même administration
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
64 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
54 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Manon
Professeur des écoles
célibataire et sans enfant.
Tous les trimestres cotisés
système actuel



Margot
Professeur des écoles
célibataire et sans enfant.
Tous les trimestres cotisés
système à points

43 ans de carrière carrière continue

Sa pension de retraite
brute mensuelle est de
2804 €



Sa pension de retraite
brute mensuelle sera de
1771 €

Source : FNEC FP FO
illustrations : Freepik

LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES DU GOUVERNEMENT CONSTITUE UNE OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT CONTRE NOTRE MODÈLE SOCIAL. MACRON ET LE MONDE DE LA FINANCE VEULENT TOUT NOUS REPRENDRE, NOUS IMPOSER UN MONDE DU CHACUN POUR SOI, DU TOUS CONTRE TOUS. POUVONS-NOUS ÊTRE LA GÉNÉRATION QUI LÈGUERA AUX SUIVANTES MOINS DE DROITS QU'ELLE N'EN A REÇUS ?

**NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE LES LAISSER FAIRE,
NOUS DEVONS LES BLOQUER.**